

LE RESPECT DE L'INTIMITE

REF : FC1601



3 jours de formation



En Inter : 600 € /participant
En Intra : nous consulter



Ouverture dès 6 participants (en inter)
Ou sur demande (en intra)



ETABLISSEMENT MARSEILLE

59 Avenue de St Just – 13013 Marseille

ETABLISSEMENT AVIGNON

Hamadryade -Bat B
55 Allée Camille Claudel -
84140 Avignon

ANTENNE ARLES

12 chemin du Temple – 13200 Arles

SUR SITE (EN INTRA)

imf.poledev@imf.asso.fr • 04 91 24 61 16



INSTITUT MEDITERRANÉEN DE
FORMATION, RECHERCHE ET
INTERVENTION SOCIALE

www.imf.asso.fr



CONTEXTE

La loi du 2 janvier 2002 insiste sur le droit à l'intimité. La rencontre du professionnel avec les réalités de l'intimité de la personne est pourtant complexe et chargée de contradiction. Comment définir la notion d'intimité et l'envisager selon les types de handicap et l'âge des personnes ? Comment entrer dans les espaces intimes de la personne accompagnée (toilettes, corps à corps, wc, lecture du courrier, etc.) ? A partir des pratiques échangées et analysées dans le cadre de ce moment de formation, des points d'appui seront dégagés afin de permettre aux professionnels de construire leur positionnement éthique.

PRÉREQUIS

Avoir une expérience professionnelle dans le secteur social et médico-social.

OBJECTIFS

- Apprendre à aborder le thème et ses pratiques
- Analyser des situations et construire son positionnement éthique

PROGRAMME

La formation alterne des temps d'apports théoriques et d'échanges sur les pratiques

01. La notion d'intimité

- Une définition
- Le «droit à l'intimité»
- Diversité des situations, secret et transparence

02. Intimité et sexualité

- Collectif et vie privée
- Malaises et paroles
- Dignité et aide à la sexualité : un débat actuel

03. Construire ses repères éthiques

- Droit, morale et éthique
- Respect, temps et organisation

Un questionnaire d'évaluation de la formation est remis en fin de session

INSCRIPTION

Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.imf.asso.fr (Formation continue - Rubrique Perfectionnement).